



L'Asie du Sud-Est – Programme régional

Contexte

Jusqu'au milieu de 1997, l'Asie du Sud-Est était en pleine expansion — cette région affichait en effet les taux de croissance économique les plus élevés au monde et connaissait des progrès remarquables sur le plan du développement social. Certes, les dix pays de la région — Brunei, **Cambodge**, **Indonésie**, **Laos**, **Malaisie**, Myanmar (Birmanie), **Philippines**, Singapour, **Thaïlande** et **Viêt-Nam*** — ne sont pas tous parvenus au même stade de développement. Bon nombre d'entre eux ont en effet atteint un niveau de développement tel qu'ils ne reçoivent plus d'aide de base. À cet égard notamment, les relations d'aide traditionnelles avec Singapour, la Thaïlande et la Malaisie se sont transformées en des partenariats économiques mutuellement profitables.

Au cours des cinq années qui ont précédé 1997, le taux de croissance économique moyen des sept pays qui constituaient alors l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) atteignait 8 p. 100 par année. L'espérance de vie des habitants de la région est passée en moyenne de 50 ans en 1970 à près de 65 ans en 1995, un progrès considérable en si peu de temps. De même, le taux moyen d'alphabétisation des adultes se situait à 83 p. 100 en 1990, au-dessus de la moyenne mondiale, contre 64 p. 100 en 1970. L'apport calorique par habitant a également augmenté de 23 p. 100 au cours de cette période.

Qualifiés de nouveaux « tigres », Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande ont servi de modèles aux autres pays en développement. Ils ont en effet réussi à atteindre des taux d'épargne élevés, à attirer les investissements étrangers dans leurs industries d'exportation, à développer une industrie touristique rentable, à créer une main-d'œuvre compétente et industrielle, et à accroître l'accès à l'éducation et aux soins de santé.



PHOTO ACDI : CINDY ANDREW

Ces pays ont également donné un élan considérable à la coopération régionale — dont l'élément le plus important fut la création de l'ANASE en 1967 alors que régnaient pauvreté et conflits. Cette nouvelle association visait trois objectifs :

- promouvoir le développement économique, social et culturel de la région grâce à des programmes de coopération;
- préserver la stabilité politique et économique de la région;
- servir de tribune au règlement des différends intra-régionaux.

L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande sont les cinq pays fondateurs de l'ANASE. Certains pays connaissaient alors des différends et des conflits civils violents sévissaient dans un certain nombre d'entre eux. En 1976, les pays membres de l'ANASE signaient un Traité d'amitié et de coopération — le premier accord officiel liant les parties, signé par la suite par les dix pays membres. Le traité fournit un mécanisme de règlement des différends ainsi qu'un cadre juridique régissant les relations entre les pays. Même si des tensions sont possibles entre les pays membres de l'ANASE, aucun conflit n'a éclaté entre eux depuis 1967. Cette longue période de paix et de stabilité est





sans précédent dans la région.

Depuis 1967, cinq autres pays se sont joints à l'ANASE : le Brunéi Darussalam en 1984, le Viêt-Nam en 1995, le Laos et le Myanmar en 1997, et tout dernièrement le Cambodge en 1999. Des « tigres » sont maintenant en mesure d'aider les nouveaux membres (dont le niveau de développement est nettement inférieur) à s'occuper de leurs principaux problèmes de développement et à intégrer les organisations régionales et internationales.

Cependant, les coûts sociaux entraînés par la récente crise économique en Asie ont gravement affecté le demi-milliard d'habitants de la région. En juillet 1997, les devises locales ont subi une dévaluation considérable et soudaine. En Indonésie, entre autres, la rupiah a chuté de 80 p. 100, alors que le baht thaïlandais et le ringgit malaisien fléchissaient chacun de près de 40 p. 100. Cette dévaluation a eu pour conséquences : l'augmentation de la valeur de la dette étrangère, l'effondrement des marchés boursiers nationaux et des activités du secteur manufacturier, et une confiance dans les secteurs financier et bancaire minée. La production et la demande intérieure s'en sont alors trouvées réduites, et ce ralentissement de l'économie a entraîné de nombreuses mises à pied. En Indonésie par exemple, des millions de personnes, qui croyaient être venus à bout de la pauvreté il y a une vingtaine d'années, se retrouvent maintenant en chômage et voient leurs épargnes rongées alors que le prix des aliments a quadruplé.

Peu après, des incendies de forêt et de tourbe-mousse hors contrôle faisaient rage et modifiaient du coup les perspectives en matière de santé et de tourisme dans la région. La Fédération mondiale de la faune et le Programme de recherche et de forma-

tion en économie de l'environnement pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA), appuyé par l'ACDI, estiment, pour l'Indonésie à elle seule, à plus de deux milliards de dollars US les pertes en bois, en produits agricoles et en produits forestiers autres que le bois causées par les incendies de 1998.

Aujourd'hui, les membres de l'ANASE s'attachent aux questions suivantes : accélérer la création d'une zone de libre échange pour l'ANASE; promouvoir la région en tant que destination touristique unique; améliorer les réseaux de voies de communications; sur-

veiller et combattre les incendies de forêt. En décembre 1997, les chefs de gouvernement des pays membres ont élaboré un document clé — ANASE Vision 2020 — qui mettra les nations de l'Asie du Sud-Est sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Une série de plans d'action viendront concrétiser cette vision, dont le premier d'entre eux — le Plan d'action de Hanoï, paru en décembre 1998 — couvre la période allant de 1999 à 2004.

Même si le pire de la crise économique semble désormais passé — les marchés boursiers d'Asie remontent et les prévisions annoncent une croissance économique positive à partir de 1999 — la reprise connaîtra des lenteurs. De plus, d'importantes réformes financières et économiques sont toujours nécessaires. Il est clair toutefois que des pays comme la Thaïlande — où les organisations non gouvernementales et d'autres groupes de la société civile ont accru leurs capacités au cours des deux dernières décennies — sont davantage en mesure d'atténuer les conséquences sociales de la crise et de veiller à une application équitable des réformes.

Nature de l'engagement du Canada

La coopération au développement que le Canada entretient avec les pays du sud-est asiatique remonte aux années 1960. Aujourd'hui, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) réalise d'importants programmes d'aide bilatéraux destinés à l'Indonésie, à la Malaisie, aux Philippines, à la Thaïlande et au Viêt-Nam. Le Cambodge et le Laos bénéficient, quant à eux, de programmes plus modestes. Par ailleurs, Singapour, un ancien bénéficiaire

de l'aide au développement, est désormais partenaire de l'ACDI et accorde son aide aux pays de l'ANASE les moins avancés.

L'ACDI achemine également son aide par l'entremise d'organismes multilatéraux tels que la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF, l'UNIFEM et la Banque asiatique de développement, ainsi que dans le cadre de programmes de partenariat canadiens avec le secteur privé, les universités, les collèges et d'autres institutions, et les organisations non gouvernementales.

Amorcé au début des années 1970, le Programme régional de l'ACDI en faveur de l'Asie du Sud-Est est conçu de manière à compléter les programmes bilatéraux de l'Agence. Il s'attache à renforcer les organisations et les institutions régionales, à traiter des enjeux de développement qu'il serait délicat ou difficile de traiter sur un plan national, notamment la promotion des droits de la personne et la primauté du droit. Autres priorités du programme : les problèmes transfrontaliers que soulèvent entre autres la migration, la pollution et le commerce illicite des femmes et des enfants, de même que la coopération en matière de sécurité, une question qu'il serait difficile de résoudre sur le seul plan bilatéral.

Le programme décaisse en moyenne 16 millions de dollars par année et il appuie trois domaines prioritaires présentant un intérêt commun pour les pays de la région :

- égalité des sexes — rehausser les capacités des institutions, des gouvernements et des organisations des pays partenaires à élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des politiques et des programmes visant la réalisation de l'égalité des sexes;
- gouvernance, développement démocratique et droits de la personne — renforcer le rôle de la société civile dans les processus décisionnels; accroître la responsabilisation et la transparence au sein des secteurs public et privé; rehausser les capacités des pays partenaires à protéger et promouvoir les droits de la personne et le respect du droit;
- environnement — améliorer la gestion de l'environnement urbain, accroître les compétences afin



PHOTO ACDI : GERARD DOLAN

de pouvoir traiter les questions environnementales touchant l'ensemble de la planète telles que la biodiversité, la désertification et les changements climatiques; renforcer la coopération régionale au regard des enjeux environnementaux (y compris les questions transfrontalières).

Le Programme régional appuie également l'essor du secteur privé dans le sud-est asiatique. En retour, des liens de plus en plus nombreux et durables se créent entre les entreprises canadiennes et les entreprises asiatiques dans des domaines importants tels que la technologie de l'information et la gestion des ressources naturelles.

La création de fonds régionaux, notamment le Programme d'égalité des sexes en Asie du Sud-Est (SEAGEP) et le Fonds pour le développement des institutions et de l'appareil judiciaire en Asie du Sud-Est (SEAFILD), permet à l'ACDI de satisfaire rapidement aux demandes émanant de la région. La crise récente a en effet accentué l'importance d'une action rapide et elle a confirmé que le rehaussement des capacités — en matière de gestion économique et environnementale aussi bien qu'au sein du secteur public et de la société civile — est essentiel à la croissance future de la région et à son plein essor.

L'ACDI a été une des premières agences de développement à entreprendre une « programmation régionale » en Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, des organisations internationales, dont le PNUD, font l'éloge d'une telle approche et l'adoptent comme modèle.



Principales réalisations

Environnement

Le **Programme de recherche et de formation en économie de l'environnement pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA)** a permis à dix pays d'Asie d'intégrer les concepts et les instruments de l'économie environnementale. Selon Maurice Strong, président du Conseil de la Terre :

« L'Asie sera soit gagnante, soit perdante, dans sa lutte pour le développement durable. À cet égard, le réseau de chercheurs de l'EEPSEA et l'information qu'ils sont à même de diffuser constituent une ressource extraordinaire pour ceux qui y sont engagés ».

Ainsi dans le cadre de l'EEPSEA, grâce au financement de nombreux donateurs, dont le Centre de recherches pour le développement international, situé à Ottawa, et l'ACDI, des chercheurs provenant d'institutions régionales et nationales examinent les mesures économiques à prendre pour s'attaquer aux questions environnementales clés et présentent leurs recommandations aux principaux décideurs. En collaboration avec la Fédération mondiale de la faune, l'EEPSEA a d'ailleurs été un des premiers organismes à évaluer les coûts des incendies de 1997 en Asie. Leur rapport affirmait que : « la valeur des pertes en Indonésie aurait suffi à assurer les services fondamentaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau aux 120 millions de personnes démunies des régions rurales. Autrement dit, les pertes subies représentent plus du double de toute l'aide étrangère que le pays reçoit annuellement. » Grâce aux médias, ces chiffres ont rapidement fait le tour du monde et les conclusions du rapport

n'ont pas tardé à nourrir la réflexion des gouvernements.

Un programme régional de **gestion de l'environnement urbain** a vu le jour à l'Institut asiatique de technologie situé en Thaïlande. Administré par un consortium d'universités canadiennes (Universités de Colombie-Britannique, Calgary, Montréal, Waterloo et York), le programme aide les législateurs, les universitaires et les organismes du secteur privé à concevoir des politiques, des procédures et des technologies relatives à l'environnement. Le consortium bénéficie également de la participation de sociétés canadiennes expertes dans le

domaine. L'instauration d'un système de construction de logements indépendants a été l'un des premiers résultats du programme — soit la création d'une petite industrie locale à faible coût de revient capable de produire toutes les composantes nécessaires à la construction d'une maison. Afin de préserver les forêts, on a recours aux matériaux en béton au lieu du bois, et la construction n'exige aucun appareil de levage. Jusqu'à présent, le système a donné lieu à la construction de plus d'une centaine de maisons et d'écoles répartis dans 13 pays d'Asie.

Le **Centre international pour le développement des villes durables** de Vancouver collabore avec des intervenants clés de six municipalités situées en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande en vue d'y améliorer les pratiques de gestion des déchets solides. Bon nombre des décharges sont en effet saturées et les eaux d'infiltration contaminent l'eau potable. Des experts canadiens provenant de sociétés privées aident donc les collectivités à planifier et mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets respectueuses de l'environnement qui permettront d'améliorer la qualité de vie des populations démunies des milieux urbains.

Le **Projet relatif à la forêt** met en rapport des institutions de recherche forestière d'Asie du Sud-Est. De la sorte, ces dernières sont en mesure d'échanger l'information, elles s'occupent de former des experts-forestiers, et d'offrir des conseils pratiques en matière de politiques aux gouvernements, au secteur privé et à la société civile en vue d'assurer la conservation des forêts locales et de leurs ressources. Administré par Salasan Associates, de Sydney en Colombie-Britannique, le projet cherche aussi des moyens de rendre le réseau autonome.

Gouvernance, développement démocratique et droits de la personne

Grâce au **Fonds pour le développement des institutions et de l'appareil judiciaire en Asie du Sud-Est (SEAFILD)**, l'ACDI appuie une gamme de projets visant à rehausser les capacités des organismes régionaux et nationaux à promouvoir les droits de la personne et le développement démocratique. Dans le cadre du programme, des partenaires clés asiatiques, déjà chefs de file en matière de droits de la personne et de gouvernance, s'associent à des Canadiens travaillant dans le domaine. L'appui au SEAFILD a rendu possible la création de commissions des droits de la personne en Thaïlande, au Cambodge et aux Philippines.

Par ailleurs, le Viêt-Nam a formulé un nombre remarquable de nouvelles lois et réglementations depuis 1990. Toutefois, l'information relative à ces lois circule très peu à l'extérieur des grandes villes. Cela signifie que les Vietnamiens, qui forment une population de 70 millions d'habitants, sont nombreux à ne pas connaître leurs droits juridiques ou à ne pas savoir comment porter une affaire devant un tribunal. Le financement du SEAFILD permet donc au Centre d'études juridiques asiatiques de l'Université de la Colombie-Britannique de collaborer avec le Centre de recherche et de services juridiques du Viêt-Nam afin de rendre l'information sur les processus et les droits juridiques accessible et facile à comprendre, et de mettre en place des cliniques juridiques gratuites dans les villes et les villages. Ces cliniques assureront la diffusion de l'information à la base et la sensibilisation de la population à l'égard de ses droits juridiques, tout en lui permettant d'obtenir une aide juridique. C'est un groupe d'avocats vietnamiens qui dirige le projet; l'un d'eux a d'ailleurs étudié la rédaction juridique au Canada.

Depuis plusieurs années, la mer de Chine méridionale constitue un point névralgique dont les pays limitrophes se disputent les ressources limitées et précieuses. S'étendant entre la Chine, l'Indonésie et les Philippines, cette masse d'eau de 3,63 millions de km² porte plus d'un tiers du transport maritime mondial. En outre, il est possible qu'elle abrite des



PHOTO ACDI : ROGER LEMOYNE

gisements pétroliers valant des milliards de dollars. La pollution, la surpêche et des différends de juridiction y ont souvent été cause de conflits armés. C'est dans ce contexte que le projet **Coopération Asie-Pacifique dans le domaine des océans** a donné lieu à la mise sur pied d'un groupe de travail informel chargé de la question de la mer de Chine méridionale. Formé de fonctionnaires supérieurs et de chercheurs, le groupe explore, sur un plan personnel et non officiel, les avantages et les possibilités d'une coopération régionale, en particulier dans les domaines de la protection de la biodiversité, de l'évaluation des stocks halieutiques et de la sécurité en matière de navigation. Instaurées consciencieusement, la collaboration et la confiance accrue contribuent à réduire les risques de conflit dans la région. Les intervenants du projet reconnaissent les compétences et la neutralité du Canada (seul pays à ne pas faire partie de l'ANASE) en matière de politique relative à la saine gestion des océans, et ils lui accordent toute leur confiance.

Un autre projet appuie les activités de sensibilisation et de dialogue réalisées par les **Instituts d'études stratégiques et internationales de l'ANASE (IESI)**. Ces instituts servent souvent en effet de points de rencontre entre les décideurs gouvernementaux et les groupes de la société civile. Dans le cadre du projet IESI-ANASE, des tables rondes et des ateliers réunissent fonctionnaires, universitaires, gens d'affaires, journalistes et représentants d'organisations non gouvernementales qui discutent d'enjeux cruciaux et tentent d'exercer une influence créatrice et productive sur les politiques gouvernementales. Il arrive



PHOTO ACDI - ROGER LEMOYNE

souvent d'ailleurs que les recommandations formulées soient acheminées aux gouvernements nationaux. Les intervenants du projet se penchent sur les grandes questions relatives à la sécurité humaine; ils aident les jeunes dirigeants à comprendre les questions régionales; et ils explorent plus à fond la relation entre le développement et la sécurité dans la région. Entre autres résultats ils sont parvenus : à faire accepter davantage le concept selon lequel la coopération en matière de sécurité est une affaire régionale et que son importance s'étend au-delà des frontières nationales; à rehausser les capacités des nouvelles économies de marché telles que le Cambodge à entreprendre des analyses de politiques; et à accroître la présence de jeunes Canadiens, possédant compétences et savoir, et capables d'établir des liens en Asie du Sud-Est.

Le projet **Développement et sécurité en Asie du Sud-Est (DSASE)** associe le Centre d'études internationales et sécurité de l'Université York à des partenaires d'Indonésie et des Philippines. En soi, il complète et appuie le projet IESI-ANASE. Analyses comparatives et recherche appliquée aboutissent à des recommandations pratiques en matière de politiques destinées aux gouvernements, aux particuliers et aux groupes intéressés. Le projet se penche sur la façon de gérer les tensions en ayant recours à des

moyens coopératifs qui renforcent la sécurité des personnes et le développement durable.

En 1991, grâce à l'appui de l'ACDI, l'Université de Toronto a créé une chaire à l'intention de l'ANASE. Depuis, six éminents professeurs, spécialistes de l'ANASE, sont venus y enseigner, diriger la recherche et participer à la mise sur pied d'importants réseaux d'universitaires au Canada. Le dernier d'entre eux, le professeur Johan Saravanamuttu de Malaisie, a également bénéficié du soutien de l'ACDI afin d'organiser une conférence à Penang, en Malaisie, sur l'APEC et la société civile. La conférence a eu lieu en septembre 1998, avant que ne se tienne la réunion des dirigeants de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) dont le gouvernement de Malaisie était l'hôte en novembre de la même année.

Égalité des sexes

Le **Programme d'égalité des sexes en Asie du Sud-Est (SEAGEP)** aide les réseaux, les organisations, les institutions et les gouvernements qui s'occupent d'égalité des sexes sur le plan régional à mettre en œuvre le Programme d'action des Nations Unies adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995. Il favorise également la création de liens entre les organismes de l'Asie du Sud-Est et du Canada au regard de l'égalité des sexes. À l'instar de la sécurité, les questions d'égalité des sexes dépassent les frontières nationales et il peut être plus efficace de les traiter dans un contexte régional où les sensibilités politiques et culturelles nationales sont moins susceptibles de prévaloir. En offrant formation, matériel et compétences dans le domaine, SEAGEP permet aux organisations locales de rehausser leurs capacités à sensibiliser les intervenants à l'égard de l'égalité des sexes, à mettre en place des politiques et une législation favorables à l'égalité dans toute la région, et à s'attaquer à d'autres enjeux cruciaux en la matière.

En 1989-1990, un groupe de 25 femmes de San Miguel Bulacan recevait de l'ACDI, par l'entremise du Fonds canadien pour les Philippines, la somme de 9000 dollars afin de mettre en œuvre un programme d'élevage et d'engraissement de porcs destinés au marché. Une formation de cinq jours permettaient aux femmes de mettre sur pied des groupes de soutien. Une coopérative d'épargne recueillait la moitié du produit de la vente des porcs. En quatre ans les femmes avaient réussi à rembourser leur prêt initial, elles avaient construit des maisons

pour abriter leurs familles, et pour la première fois, leurs enfants allaient à l'université. Puis, elles ont mis sur pied une coopérative de tricot et accordé une sous-traitance à 800 villageoises chargées de la production de vêtements. Enfin, les femmes ont commencé à exporter des jouets rembourrés en Amérique du Nord et créé une coopérative de culture fruitière. Le groupe, qui comptait alors une centaine de femmes, est passé à 100 000 membres répartis dans près de 50 villages. Par ailleurs, le Centre de formation des femmes en politique pour l'Asie et le Pacifique (CAPWIP) a permis à de nombreuses femmes d'être formées au leadership et à l'art oratoire, et de se porter candidates pour obtenir une charge publique. En 1992, 80 femmes se sont présentées aux élections et 38 d'entre elles ont été élues.

C'est ainsi que le petit investissement initial de l'ACDI a contribué à modifier la vie de centaines de milliers de personnes — démontrant de surcroît que les femmes peuvent jouer un rôle fondamental dans le développement économique et politique. Aujourd'hui, grâce au soutien du SEAGEP, CAPWIP a mis en place partout en Asie du Sud-Est un réseau de centres de formation dont San Miguel a servi de modèle. Ces centres permettront aux femmes de participer au processus décisionnel tant sur la scène locale qu'aux échelons national et régional.

À l'autre bout du champ des politiques, SEAGEP appuie le Réseau des femmes dirigeantes (WLN), qui s'est réuni en juin 1999 en Nouvelle-Zélande, après avoir tenu auparavant trois réunions annuelles aux Philippines, au Canada et en Malaisie. Le WLN se compose de dirigeantes provenant de 21 pays membres du Forum de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Ces femmes cherchent à s'assurer que les structures de la politique et les programmes de l'APEC reconnaissent et soutiennent la contribution des femmes à l'économie de leurs pays. C'est avec succès que le WLN a fait pression pour que l'APEC tienne sa première réunion ministérielle sur les femmes, réunion qui a donné lieu à la création d'un groupe de travail officiel visant à intégrer les femmes à l'APEC. Le Réseau a en outre présenté des recommandations aux réunions ministérielles. Il a notamment recommandé d'accorder une haute priorité à la collecte de données



PHOTO ACDI : DAVID BARBOUR

ventilées par sexe afin de mieux comprendre la contribution des femmes à l'économie des pays de l'APEC, et de reconnaître l'importance de la contribution des femmes autochtones. Le Réseau a pour objectifs clés dans l'avenir de s'assurer que l'APEC prend des mesures pour atténuer les répercussions négatives disproportionnées de la crise asiatique sur les femmes et sur les femmes chefs d'entreprise dans la région, et que l'Organisation intègre les intérêts économiques des femmes aux stratégies régionales et nationales visant la reprise économique et la prospérité future.

Créé en 1993, le Réseau des femmes d'affaires Canada-Asie encourage les femmes chefs d'entreprise, les femmes d'affaires et de carrière à jouer un rôle dans l'évolution des relations Canada-ANASE. Reconnaissant que les femmes sont davantage présentes et actives dans le monde des affaires, le Réseau a aidé leurs entreprises à accroître les activités commerciales entre le Canada et l'Asie du Sud-Est. Toutefois, en raison de la crise financière qui a entraîné des conditions économiques difficiles et la fermeture ou le repli de nombreuses entreprises dirigées par des femmes, le Réseau a dû réorienter ses activités. Aujourd'hui, il cherche : à rehausser les capacités des entrepreneures du sud-est asiatique à surmonter les obstacles posés par la crise, tels que le manque de crédit ou de formation; à renforcer les associations de femmes d'affaires dans la région; à favoriser l'établissement de liens entre les organisations non gouvernementales et les micro-entrepreneures du secteur artisanal. C'est la Fondation Asie Pacifique du Canada qui administre le projet.

Activités diverses

Trois universités canadiennes collaborent avec l'Association des doyens des écoles supérieures d'administration de l'Asie du Sud-Est (ADSGM) en vue de mettre sur pied dans la région les premiers programmes de doctorat en administration des affaires. Le projet vise à doter la région d'administrateurs compétents dont les connaissances d'avant-garde et les capacités de recherche permettront de contribuer à la fois à l'élaboration de politiques économiques et à l'établissement de relations d'affaires internationales.

Plus de 80 étudiants provenant de partout en Asie du Sud-Est ont bénéficié du programme et près de la moitié d'entre eux occupent actuellement des postes d'enseignement dans les universités de la région. Le programme a également donné lieu à l'établissement de relations approfondies entre l'Asie du Sud-Est et le Canada dans les milieux universitaire et des affaires. Ainsi, deux centres régionaux, l'un à Bangkok et l'autre à Manille, accueillent des professeurs canadiens des Universités McGill, d'Ottawa et York pour venir y enseigner et fournir des conseils en matière de recherche. De plus, fort nombreux sont les échanges d'étudiants; entre autres, dans le cadre de leurs travaux de cours, des étudiants de l'Université d'Ottawa inscrits au programme de MBA pour gens d'affaires se sont rendus en Asie. Bon nombre d'anciens étudiants font maintenant des affaires en Asie. En Thaïlande, un des premiers diplômés du programme a rédigé sa thèse sur un sujet relatif à la récente crise; il est actuellement conseiller principal auprès du ministre des Finances thaïlandais.

Le Centre Canada-ANASE s'attache à créer des liens entre le Canada et les pays membres de l'ANASE dans les domaines des sciences et de la technologie, et de l'environnement. En appuyant la création de réseaux, le Centre favorise la circulation de l'information et la collaboration nécessaires à des relations durables mutuellement profitables. Le Centre fait en sorte que l'excellence canadienne en matière de sciences et de technologie rejoigne les besoins du marché des pays de l'ANASE. Grâce à lui, plusieurs partenariats à long terme ont vu le jour entre des institutions, des organismes et des gouvernements de l'Asie et du Canada.

Enfin, le Programme régional de l'Asie du Sud-Est et le gouvernement de Singapour collaborent pour accroître l'aide aux pays en développement de la

région. Le Canada et Singapour partagent ainsi les coûts d'un programme réputé d'Enseignement de l'anglais langue seconde, destiné aux fonctionnaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Viêt-Nam. L'apprentissage de l'anglais leur permet en effet de participer davantage aux affaires aux échelons régional et mondial. Jusqu'à présent, plus de 300 personnes ont reçu une formation. Le Canada et Singapour financent également un programme de formation relative à la crise économique et sociale, axée notamment sur le secteur bancaire et financier ainsi que sur la gouvernance du secteur public.

L'ACDI et la coopération internationale

L'ACDI est l'organisme fédéral de qui relève principalement le programme canadien de coopération internationale. L'aide publique au développement (APD) qu'accorde l'Agence aux pays en développement d'Afrique, d'Asie et des Amériques sert à appuyer le développement durable dans le but de réduire la pauvreté et de contribuer à l'édification d'un monde plus sûr, équitable et prospère. Dans les pays en développement, l'ACDI intervient dans six secteurs prioritaires :

- les besoins humains fondamentaux, auxquels elle consacre 25 p. 100 de l'aide publique au développement;
- l'intégration de la femme au développement;
- les services d'infrastructure;
- les droits de la personne, la démocratie et la gouvernance;
- le développement du secteur privé;
- l'environnement.

Les programmes de l'ACDI sont mis en œuvre par une gamme variée de partenaires au Canada et à l'étranger — organisations non gouvernementales, secteur privé, universités et collèges, coopératives, organisations internationales, autorités locales et gouvernements nationaux. Leurs connaissances et leur savoir-faire sont essentiels à la prestation d'une aide efficace et de qualité.

Toujours par l'entremise de l'ACDI, le Canada accorde de l'aide aux pays d'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique, où les activités de programme visent trois grands objectifs :

- faciliter la transition vers l'économie de marché;
- multiplier les liens de commerce et d'investissement entre le Canada et la région;
- encourager le développement démocratique.

Le présent document fait partie d'une série de feuillets d'information sur les principaux pays et régions d'Afrique, d'Asie, des Amériques, d'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Les esquisses de pays individuelles fournissent de plus amples renseignements sur les programmes réalisés dans chacun des pays de l'Asie du Sud-Est où l'ACDI est présente. Cette série est disponible en format électronique sur Internet (adresse indiquée ci-dessous).

Les personnes intéressées peuvent obtenir sur demande :

- la liste des projets bilatéraux en cours en Asie du Sud-Est;
- l'historique des déboursés en Asie du Sud-Est dans le cadre de l'aide publique au développement;
- la liste des organisations non gouvernementales, institutions et sociétés canadiennes du secteur privé, qui œuvrent en collaboration avec l'ACDI.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Téléphone : (819) 997-5006

Télécopieur : (819) 953-6088

Adresse Internet : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

Adresse électronique : info@acdi-cida.gc.ca

N° de catalogue : E94-303/2000F-IN

ISBN : 0-662-84461-0

Also available in English

Septembre 1999

Canada

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE L'ASIE DU SUD-EST

Nom officiel	Brunei Darussalam	Cambodge	Indonésie	Malaisie	Myanmar
Capitales	Bandar Seria Begawan	Phnom Penh	Jakarta	Kuala Lumpur	Yangon
Superficie (km ²)	5765	181 035	1 904 000	329 750	680 000
Estimation de la population (population totale en 1995)	300 000	10 273 000	200 453 000	20 581 000	45 922 000
(moins de 18 ans)	n.d.	4 822 000	77 807 000	8 916 000	19 055 000
Densité de la population (par km ²)	52	56	105	62	66
Produit national brut (PNB) ¹ par habitant en \$US en 1995	25 160 \$	270 \$	980 \$	3890 \$	n.d.
Structure de la production (répartition du PIB ² % en 1995)					
Agriculture	n.d.	51	17	13	n.d.
Industrie	n.d.	14	42	43	n.d.
Tertiaire	n.d.	34	41	44	n.d.
% de la population active (1990)					
Agriculture	2	74	55	27	73
Industrie	24	8	14	23	10
Tertiaire	74	19	31	50	17
Indicateur du développement humain (IDH) ³ , 1995	0,889	0,422	0,679	0,834	0,481
Classement selon l'IDH , 1995	35	140	96	60	131
Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement (IDSDH) ⁴	0,834	0,415	0,651	0,785	0,478

(suite)

Nom officiel	Cambodge	Indonésie	Malaisie	Myanmar
Espérance de vie à la naissance				
en 1960				
62,2	42,2	41,2	53,9	43,7
en 1995				
75,1	52,9	64	71,4	58,9
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) en 1996				
11	170	71	13	150
Taux d'alphabétisation des adultes % (1995)				
Total				
89	66,5	85	85	84
Hommes				
92,6	80	89,6	89,1	88,7
Femmes				
83,4	53	78	78,1	77,7
Population ayant accès à l'eau potable % (1990-1996)				
Totale				
n.d.	36	62	78	60
Urbaine				
n.d.	65	78	96	78
Rurale				
n.d.	33	54	66	50
Membre du Commonwealth (C) et/ou de la Francophonie (F)				
C	F		C	

Sources

Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport mondial sur le développement humain 1998. UNICEF, Statistiques

1. Produit national brut (PNB) Total du produit intérieur brut (PIB) et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'oeuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

2. Produit intérieur brut (PIB) Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

3. Indicateur du développement humain (IDH) Mesure composite du développement humain contenant des indicateurs distincts représentant trois éléments du développement humain: longévité (espérance de vie à la naissance), connaissances (alphabétisation des adultes et moyenne d'années d'études), et revenu (en parités de pouvoir d'achat exprimés en dollars par habitant).

4. Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement humain (IDSDH) Il se fonde sur les mêmes variables que l'IDH mais se concentre sur les inégalités sociologiques (espérance de vie, niveau d'éducation et revenu réel pondéré) entre hommes et femmes. L'estimation de l'IDSDH pour les 130 pays couverts est de 0,6.

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE L'ASIE DU SUD-EST

Nom officiel	République démocratique populaire du Laos	Singapour	Thaïlande	Viêt-Nam
Philippines				
Capitale				
Manille	Vientiane	Singapour	Bangkok	Hanoi
Superficie (km ²)				
299 000	236 800	646	517 000	329 560
Estimation de la population (population totale en 1995)				
69 282 000	5 035 000	3 384 000	58 703 000	75 181 000
moins de 18 ans				
30 923 000	2 574 000	888 000	19 529 000	32 318 000
Densité de la population (par km ²)				
232	21	5238	114	228
Produit national brut ¹ (PNB) par habitant en \$ US en 1995				
1050 \$	350 \$	26 730 \$	2740 \$	240 \$
Structure de la production (répartition du PIB en % en 1995) ²				
Agriculture				
22	52	0	11	28
Industrie				
32	18	36	40	30
Tertiaire				
46	30	64	49	42
% de la population active (1990)				
Agriculture				
46	78	0	64	71
Industrie				
15	6	36	14	14
Tertiaire				
39	16	64	22	15
Indicateur du développement humain (IDH), 1995 ³				
0,677	0,465	0,896	0,838	0,560
Classement selon l'IDH (1995)				
98	136	28	59	122
Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement (IDSDH) ⁴				
0,661	0,451	0,848	0,812	0,559

(suite)

Nom officiel	République démocratique populaire du Laos	Singapour	Thaïlande	Viêt-Nam
Philippines				
Espérance de vie à la naissance				
en 1960				
52,8	40,4	64,5	52,3	44,2
en 1995				
67,4	52,2	77,1	69,5	66,4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) 1996				
38	128	4	38	44
Taux d'alphabétisation des adultes % (1995)				
Total				
94,6	57	91,1	93,8	93,7
Hommes				
95	69,4	95,9	96	96,5
Femmes				
94,3	44,4	86,3	91,6	91,2
Population ayant accès à l'eau potable % (1990-1996)				
Totale				
84	44	100	89	43
Urbaine				
93	n.d.	100	94	47
Rurale				
80	n.d.	n.d.	88	42
Membre du Commonwealth (C) et/ou de la Francophonie (F)				
	F	C		F

Sources

Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport mondial sur le développement humain 1998.
UNICEF, Statistiques

1. Produit national brut (PNB) Total du produit intérieur brut (PIB) et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'oeuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

2. Produit intérieur brut (PIB) Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

3. Indicateur du développement humain (IDH) Mesure composite du développement humain contenant des indicateurs distincts représentant trois éléments du développement humain: longévité (espérance de vie à la naissance), connaissances (alphabétisation des adultes et moyenne d'années d'études), et revenu (en parités de pouvoir d'achat exprimés en dollars par habitant).

4. Indicateur des disparités entre les sexes dans le développement humain (IDSDH) Il se fonde sur les mêmes variables que l'IDH mais se concentre sur les inégalités sociologiques (espérance de vie, niveau d'éducation et revenu réel pondéré) entre hommes et femmes. L'estimation de l'IDSDH pour les 130 pays couverts est de 0,6.